

Rythmes de l'enfant et de l'adolescent La position du SE-UNSA

- Un large débat est nécessaire : tout d'abord, nous considérons que ce qui doit motiver un débat sur les rythmes de vie des enfants est le souci de leur réussite scolaire et de leur épanouissement. Aussi cet objectif ambitieux mérite un débat large, ouvert à tous les partenaires de l'école, qui ne soit pas restreint d'entrée de jeu à un niveau d'enseignement (le respect des rythmes de l'enfant ou du jeune conditionne ses apprentissages : cela s'entend pour l'école primaire mais aussi pour le collège et le lycée) et qui n'exclut pas d'emblée de la réflexion certaines modalités d'organisation.
- Un temps global : nous devons penser globalement le temps de l'enfant car l'école seule ne changera pas tout. Quelles que soient les modalités d'organisation des rythmes scolaires retenues, nous savons qu'elles ne seront pas déterminantes sur le rythme de vie de l'enfant si elles ne sont pas accompagnées d'une réflexion sur le temps périscolaire et sur le temps familial. Nous savons qu'un enfant qui manque de sommeil parce qu'il se couche tard à la maison sera un élève fatigué en classe, quel que soit le rythme scolaire envisagé. Les activités péri et extrascolaires, les activités relevant du temps familial sont donc déterminantes dans l'existence ou non du problème de désynchronisation (décalage psycho-physiologique de l'enfant ou du jeune). C'est donc un dossier qui doit traiter la question des rythmes dans sa globalité avec l'ensemble des partenaires.
- L'organisation du temps scolaire relève du l'Education nationale : certaines modalités d'organisation de la journée, de la semaine ou de l'année scolaire peuvent peut-être mieux prendre en compte les rythmes de l'enfant. Même si l'organisation du temps scolaire intègre les contraintes économiques, politiques et sociales, l'aménagement du temps scolaire doit répondre à l'intérêt du jeune et donc, relève du ministère de l'Éducation nationale, après consultations des instances paritaires et tripartites. Dans ce cadre national, les prérogatives des conseils d'écoles et des conseils d'administration doivent être respectées sur les modalités locales d'organisation. Une harmonisation fonctionnelle doit être recherchée sur l'étendue d'une commune ou d'un bassin, de l'école au lycée. Tout projet doit faire l'objet d'une élaboration concertée et d'une évaluation régulière par l'ensemble des partenaires concernés.
- L'organisation de l'année scolaire : l'année scolaire doit être réorganisée, de façon à permettre la mise en place de semaines et de journées plus respectueuses des besoins des enfants et des adolescents. La problématique ne se résume pas à la seule question de la durée des vacances d'été qui est simplement l'un des éléments du débat. Le SE-UNSA exige un bilan des divers modes d'organisation du temps scolaire et souhaite qu'une conférence de consensus soit organisée sur ce thème.
Par ailleurs, un calendrier scolaire pluriannuel doit être défini nationalement. En toute hypothèse, il devra toujours tendre à respecter :
 - une alternance équilibrée de périodes de travail et de repos sur la base de deux semaines de vacances pour sept semaines de classe ;
 - une amplitude de zonage réduite.
- Une approche qualitative du temps scolaire : La durée hebdomadaire d'enseignement est la même pour tous les élèves d'un niveau donné. Cependant, si la «quantité» est la même pour tous les élèves, une différence qualitative est possible et souhaitable au sein de la classe. Aussi, le SE-UNSA demande que la durée hebdomadaire d'enseignement obligatoire, y compris toute forme d'aide individualisée, n'excède pas 24 heures dans le 1^{er} degré, 27 heures au collège et 30 heures au lycée. De même une réflexion sur le temps scolaire doit s'accompagner dans le premier degré d'une remise à plat des programmes de 2008, beaucoup trop lourds à traiter dans le temps d'enseignement obligatoire imparti, qui est pourtant l'un des plus longs d'Europe en termes de volume horaire. Plus largement, c'est bien au travail de l'élève qu'il faut s'intéresser et à ses acquis réels. De ce point de vue, les programmes peuvent être revus à tous les niveaux pour dégager du temps d'apprentissage, plutôt que du temps d' « exposition aux savoirs ». Varier les modalités d'apprentissage (cours « traditionnel », travail en groupe, travail personnel accompagné, ateliers,...) est aussi important que la durée hebdomadaire ou journalière.